



Guide WWF pour les clients bancaires

Comment avoir un impact positif sur l'environnement et la société grâce à votre argent?

Votre argent a toujours un impact, que vous en ayez conscience ou non

Vous êtes-vous déjà demandé ce que votre banque faisait des fonds que vous lui confiez? Nous sommes d'avis que vous ne pouvez pas déléguer entièrement à votre banque la responsabilité de l'effet de votre épargne sur l'environnement, le climat et la société.

L'argent circule – d'une manière ou d'une autre. Vos fonds peuvent permettre de réaliser des objectifs dépassant la simple finalité financière et d'agir sciemment en faveur de l'environnement et de la société. Comme le montre le graphique ci-dessous, vos transactions bancaires laissent derrière elles une empreinte écologique, et ce dès le premier franc. C'est la raison pour laquelle nous vous encourageons à tenir également compte de votre environnement et de vos semblables dans toutes vos décisions financières. Ce guide devrait vous être utile dans cette démarche.

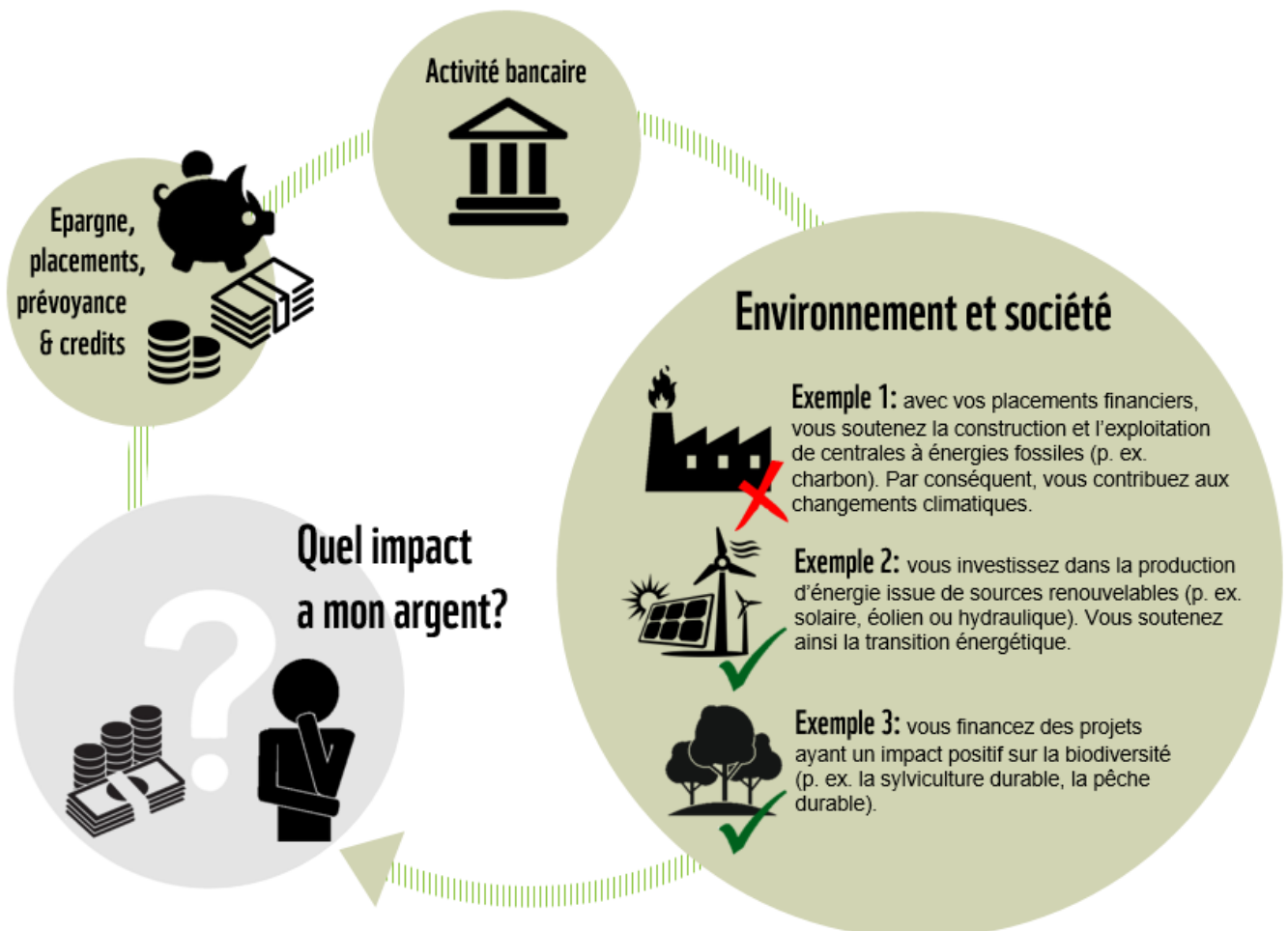


Figure 1: chaîne des effets des transactions des clients privés en rapport avec l'environnement et la société.

Si l'on prend souvent en compte l'avenir dans le cadre de ses activités bancaires, on ne pense pas toujours à celui de la planète.

Conscients de l'impact tant direct qu'indirect de notre argent sur notre planète, et par conséquent de son influence sur l'avenir, nous avons la possibilité de façonner de manière positive le monde de demain.

Lorsqu'il s'agit de choisir une approche bancaire durable, vos motivations personnelles jouent un rôle essentiel. Les trois questions suivantes devraient vous aider à vous orienter.

Renseignez-vous auprès de votre banque.

Trois questions sur la banque durable:




 Que souhaitez-vous éviter?	 Que souhaitez-vous améliorer?	 Que souhaitez-vous réaliser?
<p>Votre objectif est d'exclure délibérément des filières, des secteurs ou des produits et de renoncer à soutenir financièrement des activités particulièrement néfastes?</p> <p>Réfléchissez à vos critères et adressez-vous à votre banque. Vous pouvez opter par exemple pour les critères d'exclusion suivants:</p> <p>Champs d'activité néfastes pour le climat tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • extraction d'énergies fossiles (p. ex. charbon, pétrole, etc.) • construction de nouvelles centrales fossiles (p. ex. centrales à charbon) <p>Activités nuisant à la biodiversité telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • sylviculture non durable (p. ex. défrichage, brûlis, etc.); • pêche non durable (p. ex. sur-pêche, prises accessoires, etc.) 	<p>Vous souhaitez rendre notre société et notre économie plus durables et façonner un avenir viable à long terme?</p> <p>Informez-vous auprès de votre banque sur l'utilisation de vos placements et fonds de prévoyance:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'intégration et la sévérité de la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gestion d'entreprise (aujourd'hui dans le secteur financier, il est d'usage de prendre en compte les critères ESG en vue de placements durables. Leur sévérité varie toutefois de l'un à l'autre); • possibilités d'engagement (dialogue avec les entreprises) 	<p>Vous voulez soutenir concrètement des causes sociales et écologiques avec votre épargne?</p> <p>Informez-vous auprès de votre banque sur les produits orientés sur des causes précises et visant un impact défini.</p> <p>En font notamment partie les secteurs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • climat • environnement • eau • santé • sécurité alimentaire • lutte contre la pauvreté • éducation

Figure 2: aide à l'orientation pour une approche bancaire durable.

Sept questions centrales à poser lors de votre prochain rendez-vous à la banque

Votre banque répond-elle à vos souhaits en matière de développement durable? Renseignez-vous lors de votre prochaine visite pour en savoir plus à ce sujet. Poser les questions suivantes vous aidera à y voir plus clair:

- 1 En tant que gestionnaire de capital et institut de crédit, comment ma banque assume-t-elle de manière durable sa responsabilité envers l'environnement, le climat et la société?
- 2 Comment la banque reflète-t-elle mes valeurs personnelles dans la gestion de mon argent? (p. ex. aucun investissement ou crédit dans la production de charbon)
- 3 Ma banque s'engage-t-elle activement pour une réduction de son empreinte écologique (p. ex. pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre des produits de placement et de crédit qu'elle finance)?
- 4 Quelles sont les opportunités que me propose ma banque pour exercer un impact positif durable grâce à mon argent?
- 5 Quels produits d'épargne, de placement, de prévoyance et de crédit durables spécifiques sont aujourd'hui à ma disposition?
- 6 Quels sont les critères de sélection des différents titres (actions, obligations, etc.) et produits, et quelle est la place accordée à la durabilité dans ce processus?
- 7 Le produit durable que ma banque me propose a-t-il une influence positive sur les hommes et la planète? Comment cette influence est-elle mesurée et déclarée?

Le danger du greenwashing

Le greenwashing, ou écoblanchiment, qualifie le fait de seulement prétendre mener une activité commerciale durable dans le domaine environnemental. Toutes les entreprises, quelle que soit la branche dans laquelle elles sont actives, peuvent se comporter de cette manière, et les banques ne font pas exception à la règle. Une banque pourrait par exemple communiquer publiquement des objectifs écologiques ambitieux alors qu'en réalité, elle n'a prévu aucune mesure concrète pour les réaliser. Une autre forme de greenwashing peut avoir lieu au niveau des produits. Des fonds de placement peuvent ainsi être vendus comme durables alors qu'ils investissent en partie aussi dans des entreprises ou secteurs très nuisibles à l'environnement. Actuellement, il n'existe malheureusement pas encore de standard pour définir le terme de développement durable. Nous vous recommandons en conséquence de procéder ainsi: posez des questions et demandez à ce que l'on vous montre les plus grands postes et sections d'un fonds de placement.

Les indications ne sont pas toujours volontairement trompeuses. Souvent, les directives, processus et contrôles internes ne sont pas suffisants pour garantir que les indications données reflètent effectivement les pratiques de l'entreprise.

Clause de non-responsabilité

La présente publication et les documents associés n'ont pas été conçus à des fins de conseil en finance, crédits, placements, et prévoyance, et ne constituent en aucun cas un tel conseil. Le WWF Suisse n'assume aucune responsabilité concernant l'utilité ou la pertinence d'un dépôt d'épargne ou d'un investissement dans une certaine entreprise, un fonds de placement, ou tout autre véhicule de placement, ou en relation avec les produits de financement et les services de crédit d'une entité juridique précise, d'une banque de détail, ou de tout autre prestataire de services bancaires et financiers. La décision de recourir aux services d'une banque de détail ou d'une autre entité juridique ne doit pas reposer sur les déclarations contenues dans la présente publication. Bien que tous les efforts aient été déployés pour s'assurer de la justesse des informations contenues dans la présente publication, le WWF Suisse et ses représentants ne peuvent garantir leur exactitude, et ne sauraient être considérés comme responsables de réclamations ou pertes de quelque nature en rapport avec les informations contenues dans ce document, y compris, de manière non exclusive, des pertes de profits, des dommages et intérêts alourdis, des dommages indirects, ou des préjudices résultant de la négligence.

WWF Suisse

Avenue Dickens 6
1006 Lausanne

Tél.: +41 (0) 21 966 73 73
wwf.ch/contact

Dons: CP 80-470-3
wwf.ch/don